

Técou, le 16 mai 2023

Aux Conseillers Communautaires Titulaires et Suppléants  
de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

**Objet : Convocation au Conseil de communauté  
de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération, qui se tiendra le :

**LUNDI 22 mai 2023 à 18h00**

**Dans les locaux de la Communauté d'agglomération  
Le Nay - 81600 Técou**

L'ordre du jour du Conseil de Communauté sera le suivant :

### **1°) DELIBERATIONS**

- 01- Adhésion au Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable du Gaillacois des communes de Donnazac, Frausseilles, Amarens et Noailles pour la compétence Eau potable - Extension du périmètre
- 02- Modification des statuts du Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn aval - Reconnaissance Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE)
- 03- Projet Alimentaire Territorial communautaire - Adoption des orientations stratégiques et premiers engagements opérationnels
- 04- ZA Garrigue Longue (Montans) - Cession de deux parcelles à la SAS MEP – Délibération rectificative
- 05- Décision modificative N°1 - Budget Principal 2023
- 06- Décision modificative N°1 - Budget Scolaire 2023
- 07- Rapport d'activités 2022 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux
- 08- Avenant n°1 au protocole transactionnel en application de la théorie de l'imprévision pour le lot 2 Alarmes PPMS des travaux de sécurisation des bâtiments communautaires
- 09- Avenant n°3 au marché « mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de restructuration du groupe scolaire de Rivières »
- 10- Avenant n°4 au marché de réalisation d'une fouille préventive préalable à l'extension du Centre de Conservation et d'Etudes (CCE) assortie d'une évaluation de la "zone chantier" de Montans
- 11- Autorisation de signature des marchés de « Nettoyage des locaux et vitreries des équipements communautaires » à la suite d'un appel d'offres ouvert,
- 12- Autorisation de signature du marché de « prestations sociales pour la gestion et l'animation des aires d'accueil des gens du voyage de Gaillac et Graulhet »

- 13- Avenant n°3 au marché de « Travaux d'assainissement eaux usées et terrassement d'un talus : extension de l'assainissement collectif au lotissement Tour de Boulogne et correction du talus de la Place Saint-Roch sur la commune de Giroussens »
- 14 Adoption de la convention GEMAPI 2023-2027 - EPAGE Bassin de l'Agout
- 15- Schéma Directeur Communautaire d'Eau potable
- 16- Participation financière de la Communauté d'agglomération au Syndicat Mixte Tescou Tescounet
- 17- Abrogation de la procédure de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Florentin
- 18- Bilan de la concertation et arrêt du projet de révision n°2 sous forme allégée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Gaillac
- 19- Bilan de la concertation et arrêt du projet de révision n°3 sous forme allégée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Gaillac
- 20- Bilan de la concertation du projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Gaillac
- 21- Bilan de la concertation du projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Brens
- 22- Bilan de la concertation du projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bernac
- 23- Bilan de la concertation du projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Labastide-de-Lévis
- 24- Bilan de la concertation du projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Técou
- 25- Bilan de la concertation du projet de modification simplifiée n°5 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Vère Grésigne
- 26- Création de la Commission locale intercommunale des Sites Patrimoniaux Remarquables du territoire de la Communauté d'agglomération
- 27- Commission Intercommunale pour l'Accessibilité - Composition
- 28- Rapport d'activités 2020-2022 de la Société Publique Locale (SPL) d'un point à l'autre
- 29- Convention Territoriale Globale 2023-2027
- 30- Projet Educatif Communautaire 2023-2026
- 31- Tarification des accueils de loisirs et de la restauration collective

## 2°) QUESTIONS DIVERSES

## 3°) INFORMATIONS

Vous trouverez ci-joint une note explicative de synthèse relative à chaque point évoqué ci-dessus.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de toute ma considération.



Paul SALVADOR,  
Président de la Communauté d'agglomération

### **Pouvoir :**

**Pour une bonne organisation de la réunion, il est demandé que le pouvoir soit retourné par mail à l'adresse [assemblee@gaillac-graulhet.fr](mailto:assemblee@gaillac-graulhet.fr) ou déposé au Bureau des assemblées avant le lundi 22 mai 2023 - 12h00.**